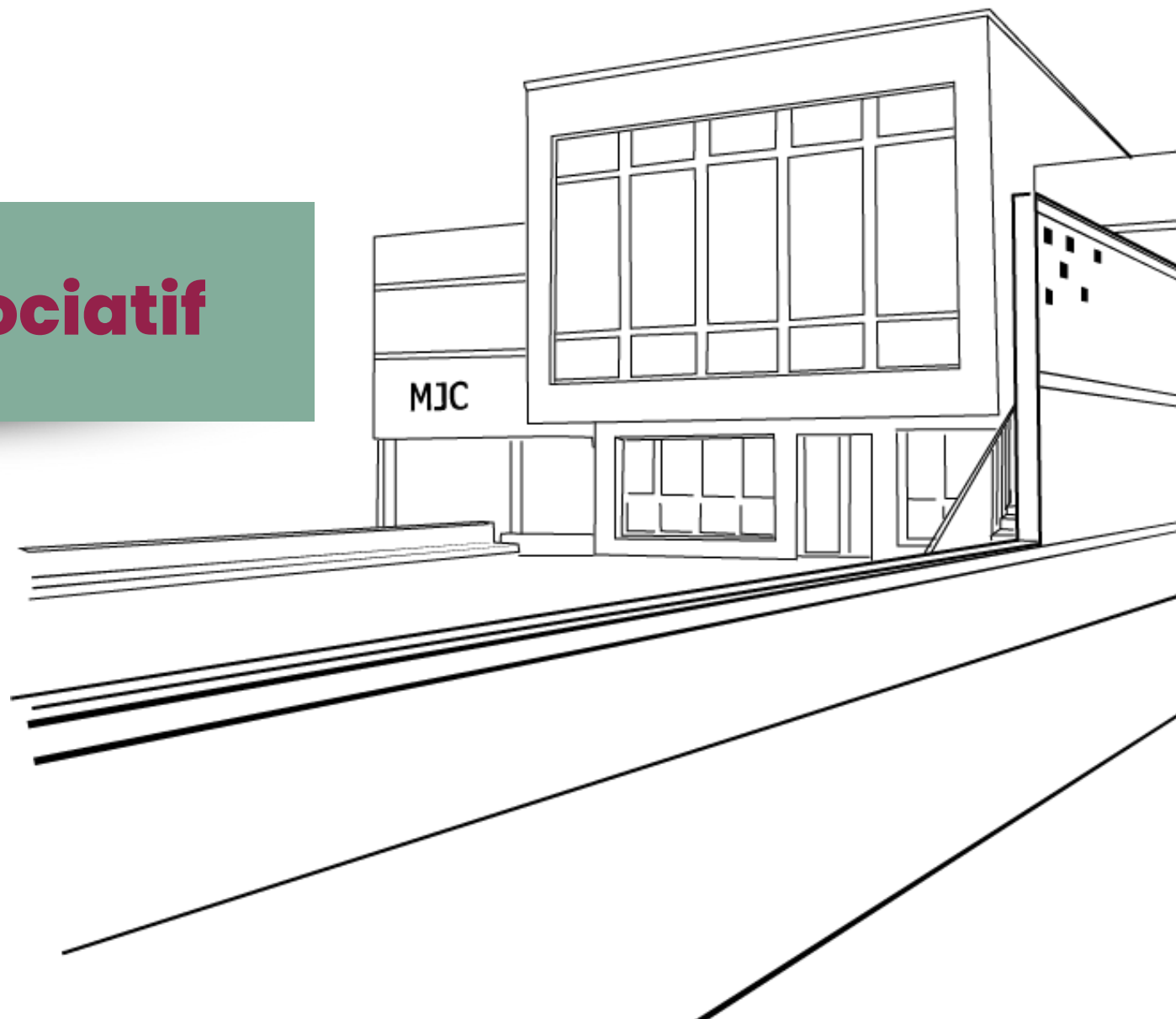


Projet associatif

2023-2026



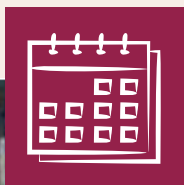
Historique

Quelques dates clés

La MJC Chablais, créée en 1974, a beaucoup évolué à travers les années tant au niveau de ses missions qu'au niveau de son organisation ou de ses activités.

A sa naissance, elle était portée uniquement par des bénévoles et proposait quelques activités sportives et artistiques. Aujourd'hui la structure a pris de l'ampleur, s'est professionnalisée et évolue sur un territoire très dynamique avec une population mobile et en constante augmentation. Depuis le début des années 2000, et encore aujourd'hui, elle s'est inscrite dans différents dispositifs (Contrat Temps Libre, Contrat Éducatif Local, Contrat Enfance Jeunesse, Convention Territoriale Globale).

L'organisation et la prise en compte des activités jeunesse a pris une grande importance pour l'association lors de la fusion absorption avec l'association "Le Coup d'Joran" en 2001. Ce n'est qu'à partir de 2005 que la question culturelle s'est posée avec la création d'un demi-poste. Aujourd'hui, plus que liée à un poste ou à une fonction, la notion de culture est transversale et inhérente à la vie de la maison.



Un territoire intercommunal

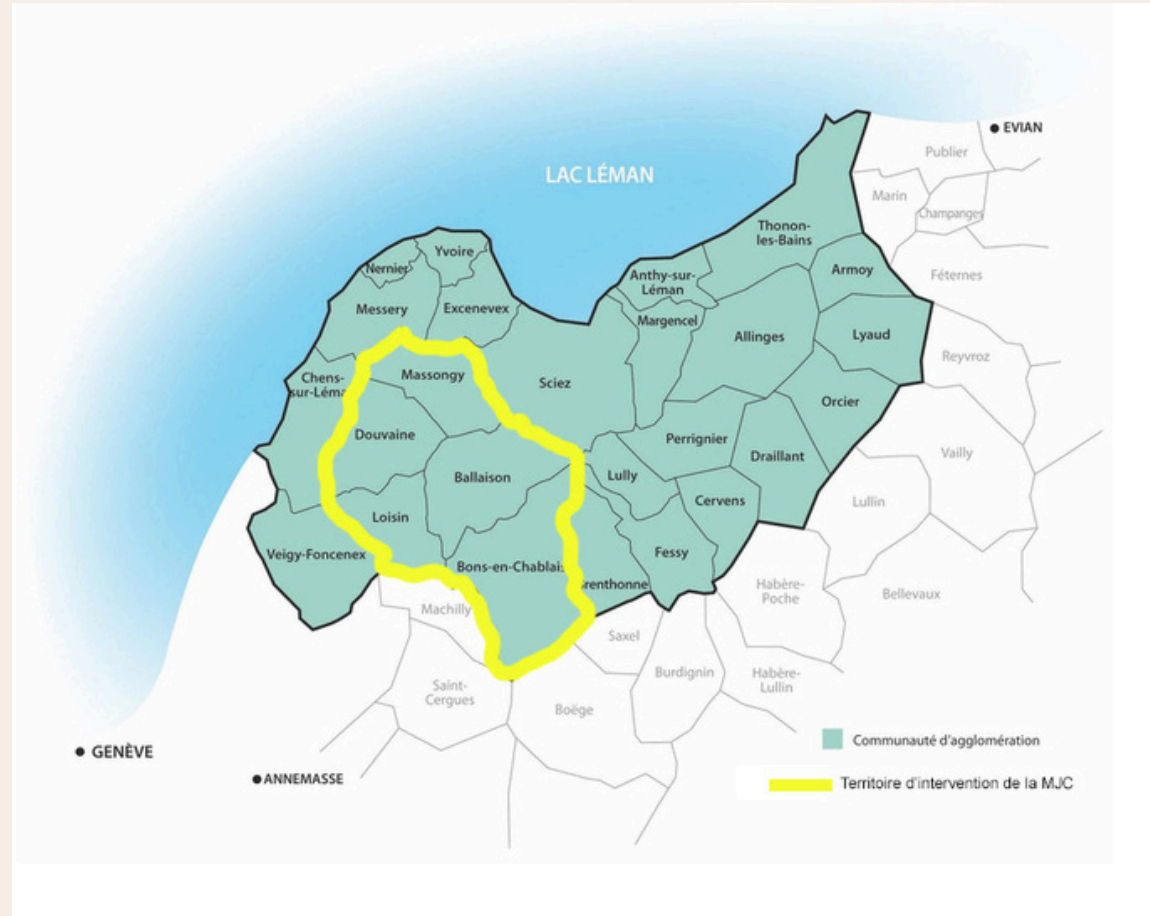
L'association est implantée sur un territoire étendu. Ses adhérents viennent d'une quarantaine de communes différentes.

Aujourd'hui, la MJC Chablais est financée par 5 communes : Douvaine, Bons-en-Chablais, Ballaison, Loisin et Massongy et ses missions sont déclinées dans une convention d'objectifs pluriannuelle. Cette convention, signée par les représentants des 5 communes et par le président de la MJC Chablais indique que l'association a pour vocation :

- **de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture**

- **de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes par la création et le maintien des liens sociaux avec le souci d'actions intergénérationnelles**

- **de participer collectivement à la construction d'une société solidaire et au développement local, en animant des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale.**



Le territoire est complexe et à plusieurs niveaux, il a évolué en parallèle de l'histoire de la MJC et de l'évolution des besoins et politiques des communes concernées. C'est un territoire étendu et difficile à appréhender car il nécessite de la logistique et des transports supplémentaires pour les équipes. L'équilibre est aussi délicat à trouver en terme d'actions pour essayer de couvrir tout le territoire en fonction des locaux ou autres moyens mis à disposition de l'association.

La population n'a pas la même typologie selon les communes de provenance. Globalement, celle-ci est en constante et rapide augmentation ce qui amène à se questionner constamment quant à l'évolution et au développement de la structure pour prendre en charge un public en potentielle augmentation.



Une grande partie d'actifs occupés travaille en Suisse et a des revenus élevés. Cette population dispose de peu de temps libre compte tenu de larges amplitudes horaires de travail. Elle n'est pas très "disponible" et encline à participer à la vie associative ou à des activités en semaine. La dernière remarque concernant la population, vient du fait qu'il faut bien rester conscient qu'une partie des habitants vit sous le seuil de pauvreté. Il faut pouvoir, en tant que structure d'éducation populaire, aller à la rencontre et accueillir cette population (au même titre que celle évoquée juste avant).



Suite au bilan du projet 2018-2022

Un travail collectif sur les représentations autour des termes CULTURE et ÉDUCATION POPULAIRE a été mené.

Un cheminement

Ce travail sur les représentations a permis d'élaborer une définition collective de "la MJC Chablais, association culturelle d'éducation populaire". Cette définition, se pose comme un fondement du projet associatif de la structure.

Cette base solide, couplée à un travail de diagnostic du territoire et de la population a permis de définir collectivement les grands axes de notre projet associatif 2023-2026.

- 1 Une démarche dynamique et participative
- 2 Définition collective
- 3 Notion de territoire
- 4 Les grands axes du projet
- 5 Mise en action
- 6 Suivi et l'évaluation

Une démarche dynamique & participative

Présence lors des différents temps d'échanges et de réflexion de nombreux participants

- Administrateurs
- Salariés permanents
- animateurs techniciens et prestataires
- Élus des collectivités
- Partenaires institutionnels et associatifs
- Familles et adhérents



5 matinées de travail collectif

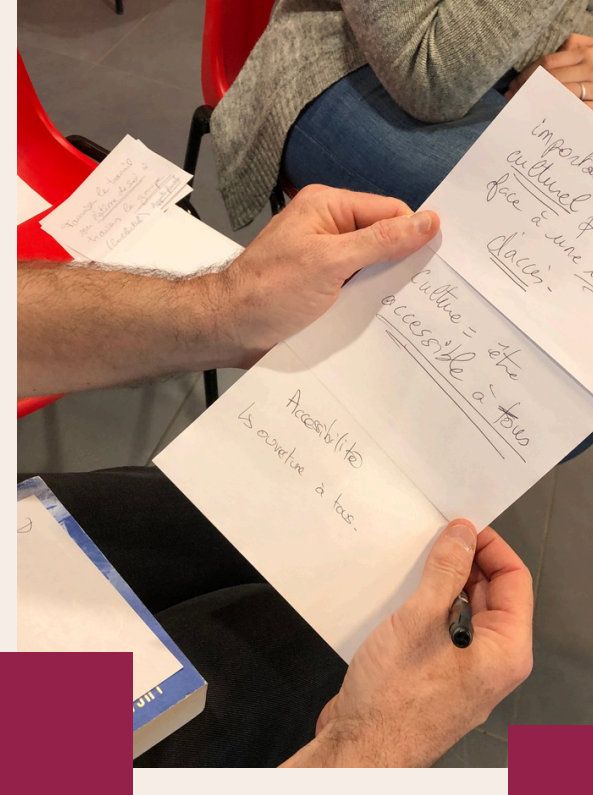
10/10/2020 et 30/01/2021 travail sur la définition

19/11/2022, 14/01/2023 et 28/01/2023 élaboration du projet associatif

Une définition collective

La MJC Chablais, une association culturelle d'éducation populaire :

“Association considérant le droit à la culture pour toutes et tous comme un fondement de son action. Elle a pour vocation d'ouvrir des espaces collectifs favorisant les échanges et la transmission, en tenant compte et en s'appuyant sur la diversité socioculturelle de la population. A travers l'action collective, elle tend à renforcer l'épanouissement, l'estime de soi et l'émancipation des individus. Elle participe à la formation de citoyen.ne.s en restant attentive aux évolutions de la société.”



PROJET ASSOCIATIF 2023-2026

FINALITÉ

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

S'assurer que tous les habitants et partenaires du territoire reconnaissent et identifient la structure comme un lieu ouvert à tous et permettant l'expression d'initiatives citoyennes, les échanges, l'ouverture et l'accessibilité culturelle.

1

Encourager et favoriser les pratiques démocratiques au sein de la structure

1.1

Dynamiser la vie associative de la structure

1.2

Permettre et renforcer l'implication des adhérents et des jeunes dans la vie associative

2

Favoriser la création et le développement d'espaces permettant les échanges, l'expression et les découvertes culturelles

2.1

Valoriser les œuvres et les temps d'échanges autour de celles-ci

2.2

Développer et renforcer les partenariats

2.3

Donner les moyens de découvrir un maximum de disciplines

2.4

Favoriser les échanges de savoirs et les échanges entre pairs

2.5

Aménager ou optimiser des espaces existants pour mieux accueillir le public

3

Rendre visibles et mettre en valeur les activités culturelles de la structure

3.1

Optimiser la stratégie de communication de la structure

3.2

Mettre en place des actions hors les murs

3.3

Communiquer régulièrement le projet et les valeurs portées par l'association

1

Encourager et favoriser les pratiques démocratiques au sein de la structure

1.1

Dynamiser la vie de la structure

1.1.1

Sensibiliser les salariés et administrateurs aux méthodes d'animation participatives

1.1.2

Mettre en place des méthodes d'animation participatives et ludiques adaptés au contexte (réunions d'équipe, CA, réunions partenaires...) et faire varier les animateurs

1.1.3

Mettre en place des temps d'échanges et de partage réguliers entre membres du CA et professionnels (co-participation occasionnelle en CA, co-construction de projets, propositions de participation de membres du CA à des activités ponctuelles, sorties...)

1.2

Permettre et renforcer l'implication des adhérents et des jeunes dans la vie associatives

1.2.1

Créer des outils (numériques ou autres) permettant aux adhérents de s'exprimer régulièrement de proposer des idées d'actions, d'activités

1.2.2

Identifier les besoins précis et créer des outils d'information pour valoriser et "flécher" l'activité bénévole au sein de la MJC Chablais.
Simplifier la compréhension du fonctionnement de la structure (vulgariser) via divers outils et supports (podcast, vidéos, illustrations...)

1.2.3

Aller directement à la rencontre des adhérents pour leur évoquer les différents moyens de s'impliquer dans la vie associative : impliquer les prestataires / animateurs dans la vie de la structure. Impliquer des parents ou personnes relais pour échanger les informations dans les cours.

Trouver un "attrait" à la participation à la vie associative (ex : repas partagé, temps fort...)

1.2.4

Promouvoir la participation à la vie associative auprès des jeunes et leur créer les conditions de participation à différentes commissions de travail / Prendre en compte la voix des jeunes pour l'organisation d'événements et de temps forts

2 Favoriser la création et le développement d'espaces permettant les échanges, l'expression et les découvertes culturelles

2.1 Valoriser les œuvres et les temps d'échanges autour de celles-ci

2.1.1

Mettre systématiquement en valeur les différentes productions réalisées dans le cadre de nos activités (exposition, représentations...) dans les locaux de la MJC, ou d'autres lieux

2.1.2

Accueillir des groupes extérieurs (classes ou autres) dans le cadre de nos programmations ou expositions.

2.1.3

Mettre en place dès que possible des temps d'échanges ou d'ateliers de pratique avec les artistes ou équipes techniques lorsque nous accueillons un spectacle (quelle que soit sa forme) ou nous déplaçons avec un groupe.

2.1.4

Mettre en place une programmation ponctuelle d'expositions au sein de nos différents locaux

2.2

Développer et renforcer les partenariats

2.2.1

Mettre systématiquement en valeur les différentes productions réalisées dans le cadre de nos activités (exposition, représentations...) dans les locaux de la MJC, ou d'autres lieux

2.2.2

Accueillir des groupes extérieurs (classes ou autres) dans le cadre de nos programmations ou expositions.

2.3

Donner les moyens de découvrir un maximum de disciplines

2.3.1

Mettre en place une programmation ponctuelle d'expositions au sein de nos différents locaux

2.3.2

Mise en place de projets communs et transversaux entre différentes pratiques de la MJC

2.3.3

Mise en place de passerelles entre pratiques amateurs à la MJC et pratiques professionnelles (sorties spectacles, vidéos...)

2.4 **Favoriser les échanges de savoirs et les échanges entre pairs**

2.4.1 Organiser un recueil de compétences que les habitants aimeraient partager et ouvrir ces espaces de partage.

2.4.2 Programmation de conférences, conférences gesticulées, débats thématiques

2.5 **Aménager ou optimiser des espaces existants pour mieux accueillir le public**

2.5.1 Aménager l'intérieur des locaux pour stimuler les échanges, l'accueil et la convivialité

2.5.2 Aménager l'extérieur des locaux pour stimuler les rencontres et activités informelles

3

Rendre visibles et mettre en valeur les activités culturelles de la structure

3.1 Optimiser la stratégie de communication de la structure

3.1.1

Mettre en place une stratégie de communication externe basée sur la mise en lumière des actions culturelles et participatives

3.1.2

Temps de travail en équipe pour redéfinir une stratégie de communication interne pour gagner en cohérence et en efficacité

3.1.3

Communication par les jeunes et pour les jeunes à travers les réseaux sociaux et par le biais de la vidéo (ex. témoignage des jeunes sur leurs projets participatifs...)

3.2

Mettre en place des actions hors les murs

3.2.1

S'inscrire dans des projets en partenariat hors des murs (ex : ateliers jardins partagés sur un quartier)

3.2.2

Organisation d'un temps fort culturel annuel

3.2.3

Mise en place d'un concours de photo thématique avec exposition dans la (les) ville(s)

3.2.4

Se déplacer vers les publics (notamment les établissements scolaires...) Malles pédagogiques, actions de prévention...

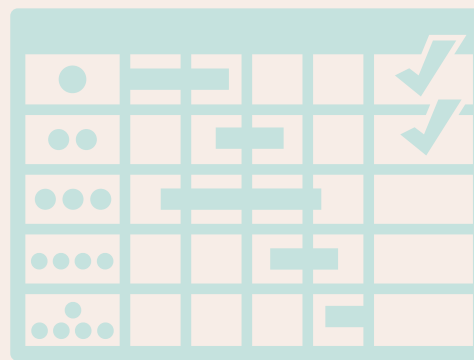
3.3 **Communiquer régulièrement le projet et les valeurs portées par l'association**

3.3.1

Affichage des valeurs et du projet associatif dans les locaux (dont salles d'activité) et sur d'autres supports de communication (brochure, site internet, newsletter...)

3.3.2

Communication du projet et des valeurs auprès des animateurs techniciens d'activités lors des réunions de début de saison



Le suivi et l'évaluation



L'évaluation est un processus primordial dans la vie d'un projet. En plus de mesurer l'évolution d'une situation donnée entre le début et la fin de celui-ci, elle permet un pilotage en mettant en évidence les changements ou ajustements à effectuer. La démarche participative initiée au départ de ce projet nous amène à envisager un processus d'évaluation participatif, dynamique, et impliquant les différents acteurs concernés par celui-ci.

1

Création d'un groupe de suivi pour chacun des grands axes du projet

2

Définition des critères et des indicateurs d'évaluation
Élaboration d'un tableau de suivi du projet

3

Rencontres régulières
Tous les 6 mois, réunions par groupe pour faire le point sur la mise en place des actions

